

## LE CENDRE

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME  
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 25 février 2010

Date de la séance : 04 mars 2010

Nombre de conseillers municipaux : 27

Nombre de présents : 22

Absents avec procuration : 3

Absents : 2

**Présents** : Mmes BEUREL - BOLIS - COUDON - CUVIER - MM. DINIZ - FASSIER - GAUTHER - Mmes HAUTOY - LEGRAND - LIBIOUL - LOUREIRO - MACARIO - MM. MAUFROY - MIGUET - MOLAT - PLANTIN - PRESLE - PRONONCE - Mme RASCHKE - M. RAZAVET - Mmes ROCHE - SALOT.

**Absents avec procuration** : Mme DEMIGNÉ procuration à Mme SALOT - M. HERVEOU procuration à M. GAUTHER - M. MELIS procuration à Mme CUVIER

**Absents** : M. BORNAGHI - M. ROUX

**Secrétaire de séance** : M. FASSIER

**Président de séance** : M. PRONONCE.

N°10/03/04/009

**OBJET : Acquisition de la parcelle AK 176 située au lieu-dit «La Ribeyre».**

Il vous est proposé de poursuivre la politique d'acquisition foncière engagée par la collectivité afin d'étendre le cheminement de la Coulée Verte sur le territoire communal, le long de la rivière Auzon.

Mme Madeleine MARSIN, domiciliée 42 rue du Clozon au Cendre et propriétaire de la parcelle cadastrée AK176, située au lieu dit «La Ribeyre», d'une superficie de 1 609 m<sup>2</sup>, a récemment accepté de céder son bien à la ville pour la somme de 2 000 €.

Le Conseil Municipal est invité à :

- valider l'acquisition de cette parcelle de terrain au prix de 2 000 €,
- autoriser le Maire ou l'Adjoint à l'urbanisme à signer l'acte authentique qui concrétisera cette acquisition.